

Évaluer par compétences dans Moodle



Page en cours de construction !

Moodle permet d'accompagner l'évaluation par compétences.

Pré-requis



Pour pouvoir démarrer, vous avez besoin de plusieurs éléments.

- Des droits d'**administrateur** ou d'**ingénieur pédagogique**
- Le **référentiel de compétences** sous la forme d'une liste hiérarchisée (ou taxonomie) constituée de plusieurs niveaux comme par exemple : blocs, compétences, composantes essentielles (sous-compétences) et apprentissages critiques avec pour chacun des éléments : un identifiant, un nom et éventuellement une description.
- Le ou les **barème(s)** que vous souhaitez utiliser pour valider les éléments par exemple "Non pertinent, Non validé, Validé" ou encore "Acquis, A Renforcer, En cours d'Acquisition, Non acquis". Il est tout à fait possible d'avoir un barème général et des barèmes spécifiques pour certains éléments.
- Les **règles de compétences** qui permettent de valider les éléments supérieurs à partir des éléments les plus fins. Il faut alors choisir
 - d'une part le type d'**Objectif** (Aucun, Joindre une preuve d'acquis, Marqué comme atteint ou Recommander la compétence) ;
 - d'autre part le **Quand** (Toutes les compétences filles sont atteintes ou Le nombre de points requis est atteint). Quand on choisit l'option nombre de points, on définit alors le poids de chaque élément plus fin et s'il est requis (ou par défaut optionnel). Si toutes les éléments plus fins sont requis, autant choisir l'option "Toutes les compétences filles sont atteintes".
- La liste des **espaces de cours** associés à chaque élément le plus fin de votre référentiel de compétence.

Comment ça marche ?

- Il faut d'abord rentrer le **référentiel de compétence** dans la plateforme ;
- Ensuite, il faut créer un **modèle de plan de formation** et y ajouter tout ou partie d'un référentiel de compétence voire des éléments provenant de plusieurs référentiels ;
- Puis, il faut **affecter aux apprenants** le modèle de plan de formation soit individuellement soit collectivement en utilisant les **cohortes** ;



Les cohortes correspondent à l'inscription administratives. Même si deux étudiants ont une inscription pédagogique différente, ils sont censés développer les mêmes



compétences. La régulation des inscriptions pédagogiques différenciées se joue donc plutôt dans la liste des espaces de cours associées à chaque compétence et les règles de validation.

- Ensuite on lie les **espaces de cours** aux éléments les plus fins du référentiels ;
- L'apprenant doit **réaliser les activités** demandées dans les espaces de cours ciblés dans lesquels il est inscrit. Ensuite pour obtenir la **validation** de son ou de ses élément(s) de compétence, il devra, en fonction des **règles** choisies, soit obtenir un ou plusieurs achèvement(s) d'activité(s), soit joindre une preuve, soit demander la validation à son enseignant, soit une combinaison de ces différentes démarches.
- L'étudiant peut **visualiser sa progression** dans son **plan de formation personnel**.

Grandes étapes

- [Intégrer un référentiel de compétences dans Moodle](#)
- [Créer son modèle de plan de formation et associer des cohortes](#)
- [Associer des espaces de cours à des compétences](#)

Pour aller plus loin

Voir la documentation officielle : <https://docs.moodle.org/3x/fr/Comp%C3%A9tences>

From:

<https://webcemu.unicaen.fr/> - CEMU

Permanent link:

<https://webcemu.unicaen.fr/doku.php?id=moodle4:competence&rev=1732010166>

Last update: **12/03/2026 18:49**

